

Évolution de la population de Pic cendré,
Pic mar et Pic noir dans le Grand EstOffice
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

L'INDICATEUR EN BREF

Thème(s)

Quelles sont les populations d'espèces inféodées aux milieux forestiers pour lesquelles la région a une forte responsabilité et comment évoluent-elles ?
Comment évoluent les cortèges d'espèces spécialisées des milieux forestiers ?

Métrique

Taux d'occupation du Pic cendré, du Pic mar et du Pic noir à l'échelle de la maille 5x5 km et à l'échelle des points échantillonnés

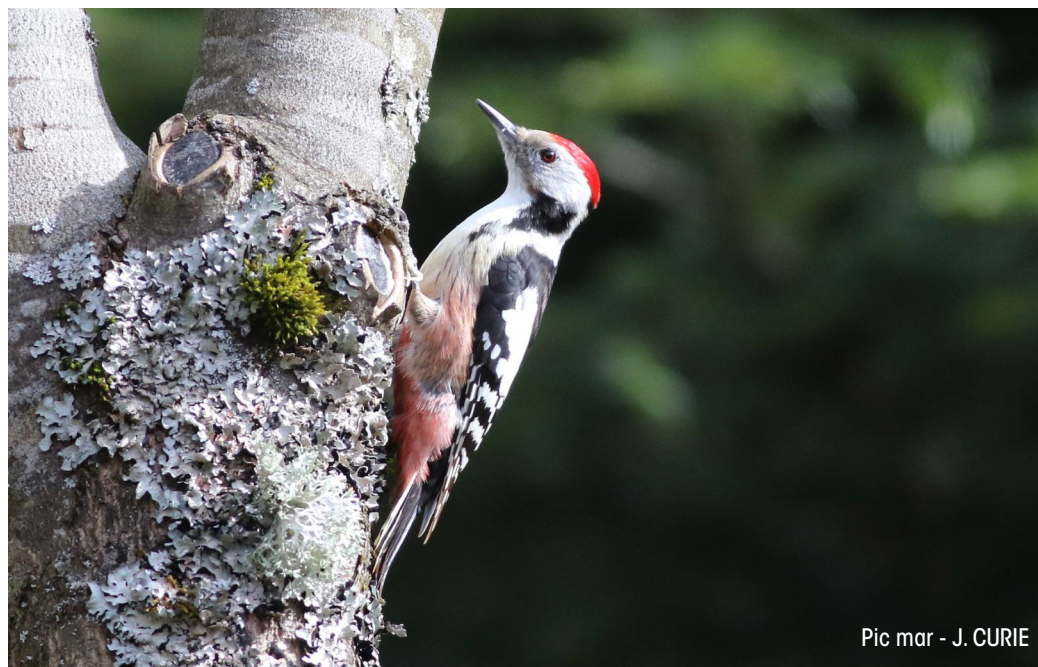
Statuts des espèces

Liste Rouge Monde :
Préoccupation mineure (LC)
Liste Rouge Europe :
Préoccupation mineure (LC)
Liste Rouge France :
Pic noir et Pic mar :
Préoccupation mineure (LC) / Pic cendré : En danger (EN)
Liste Rouge Grand Est : Pic noir et Pic mar : Préoccupation mineure (LC) / Pic cendré : En danger (EN)
Directive Oiseaux : Annexe I
Protection nationale : article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009

Le Pic cendré, le Pic mar et le Pic noir sont trois espèces protégées en France, inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et à l'Annexe 2 de la Convention de Berne. Ce sont des spécialistes des milieux forestiers qui affichent une nette préférence pour les forêts âgées, avec présence de gros et moyens bois et du bois mort en abondance.

Dans le Grand Est, il est possible de contacter simultanément ces trois espèces dans les hêtraies en mélange de chêne, les peuplements mixtes (feuillus-résineux) et les chênaies-charmaies. Le taillis sous futaie est un élément structural qui semble particulièrement important pour la présence du Pic cendré. Si les Pics mar et noir ont une large répartition nationale, par ailleurs en extension au cours des 15 dernières années, il n'en va pas de même pour le Pic cendré qui voit ses populations se réduire.

Les causes précises de son déclin sont peu connues : sont avancées l'altération des milieux, la réduction de l'habitat disponible, la disparition des vieux arbres et la compétition avec d'autres espèces (notamment le Pic vert). Dans le Grand Est, le rajeunissement des forêts et l'abandon progressif du taillis sous futaie sont des facteurs explicatifs pertinents. Avec sa large couverture forestière, la Région Grand Est, par ailleurs bastion d'importance pour le Pic cendré en France, a une forte responsabilité pour le maintien de ces trois espèces. Cet indicateur vise à évaluer leur évolution par échantillonnages réguliers sur des pas de 2 ans.



Pic mar - J. CURIE



Un protocole adapté au suivi des 3 espèces sur le territoire du Grand Est

Le protocole consiste à échantillonner, entre le 1^{er} mars et le 1^{er} mai, entre 5 et 15 points d'écoute positionnés au sein de mailles 5x5 km (Lambert 93) où les 3 espèces de Pics ont été mentionnées prioritairement avec un indice de nidification au moins possible, au moins une fois sur la période 2010-2019. De ce fait, il existe une probabilité forte de contact avec chacune des espèces cibles dans toutes les mailles de l'échantillon. Ces mailles ont été tirées au sort en 2020 dans un lot de 303 mailles estimées prioritaires.

Les points d'écoute sont prioritairement placés là où les espèces ont été mentionnées, secondairement sur des parcelles estimées favorables selon une analyse de milieux et selon la bibliographie disponible.

Sur chaque point d'écoute le participant échantillonne le point en deux phases : il effectue d'abord une écoute spontanée de 5 minutes où il fait le relevé de toutes les espèces détectées, qui est ensuite suivie d'une phase de repasse des chants des espèces cibles qui n'ont pas été contactées durant la phase d'écoute spontanée. Les points d'écoute sont numérotés, les heures de passage relevées et les temps des séquences de repasse mentionnées. Les inventaires doivent débiter prioritairement au lever du jour.

Les relevés de terrain sont effectués sur une fiche de terrain papier, ensuite reportés sur les plateformes Visionature (www.faune-france.org ou ses sites miroirs régionaux) selon un protocole de saisie détaillé. L'échantillonnage de 2024 est constitué de 52 mailles 5x5 km (Figure 1).

Distribution des 52 mailles prospectées en 2024

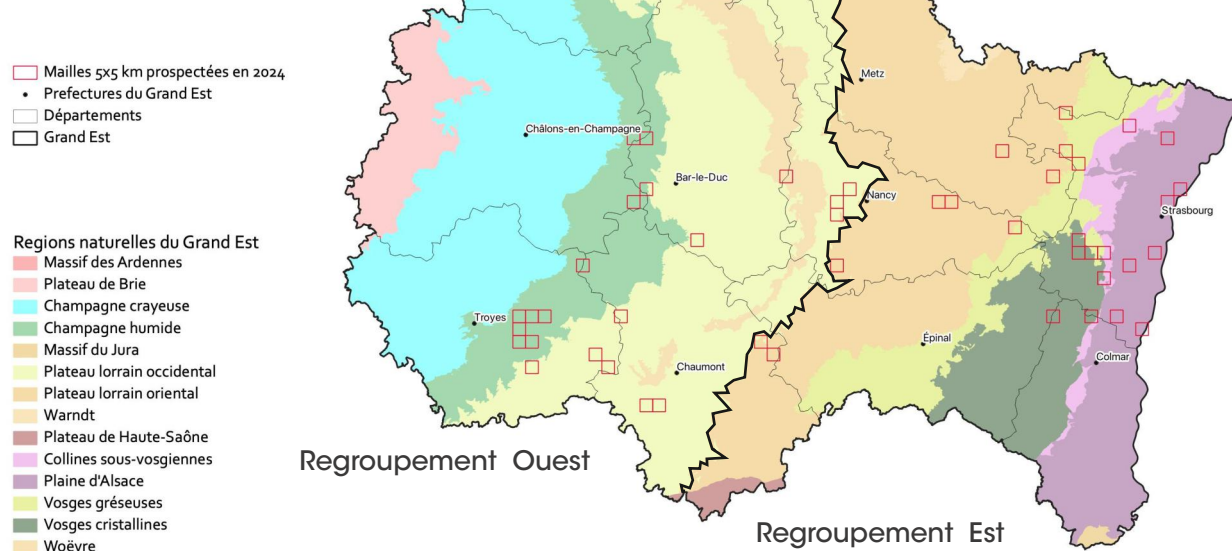


Figure 1. Distribution de l'échantillon de mailles 5x5 km en 2024

Une approche qui se base sur les régions naturelles

Mentions préalables sur la méthode d'analyse

Dans le cadre de ce document, les taux d'occupation et la distribution des espèces cibles, Pic cendré, Pic mar, Pic noir ont été analysés sur deux niveaux :

- A l'échelle de la maille 5x5 km : une forte variation du nombre de mailles occupées traduit une forte variation d'abondance (déclin ou colonisation) à l'échelle de la Région Grand Est ;
- A l'échelle du point d'écoute : une variation du nombre de points occupés permet une analyse à des échelles géographiques plus réduites.

Les modèles utilisés pour l'analyse statistique sont des modèles linéaires généralisés (GLM) avec une distribution binomiale.

Les régions naturelles (ODONAT 2018) et les regroupements de régions naturelles pris en compte dans l'analyse sont les suivantes :

Regroupement Ouest				Regroupement Est				
A1	C2	L1	L2	L3	R1	R2	V1	V2
Le massif des Ardennes	L'arc de la Champagne humide	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais	La Woëvre	Le plateau lorrain oriental	Les collines sous-vosgiennes	La plaine d'Alsace	Les Vosges gréseuses	Les Vosges cristallines

Figure 2. Régions naturelles et regroupements effectués pour l'étude

Ce découpage est en adéquation avec la distribution et l'abondance historique du Pic cendré dans le Grand Est : peu abondant en Champagne-Ardenne et en Meuse, plus commun dans le massif vosgien et les forêts de plaine environnantes en Alsace et en Lorraine.

Des points d'écoute qui permettent d'obtenir des données sur d'autres taxons

Les inventaires dédiés aux 3 espèces de pics en 2024 ont permis de récolter 5765 données relatives à 92 taxons, sur 522 points d'écoute répartis sur 52 mailles. Pour rappel, en 2020 et 2022, respectivement 5537 et 5705 données avaient été enregistrées sur 545 et 554 points d'écoute répartis sur 54 mailles. En 2024, le même nombre de points a été échantillonné dans le « regroupement Ouest » et le « regroupement Est », soit 261 points répartis dans 26 mailles (moyenne de 10,0 points par maille). En moyenne 10,3 points par maille avaient été échantillonnés en 2022 et 10,1 points en 2020. La répartition des mailles et des points d'écoute par régions naturelles, en 2020, 2022 et 2024, figure ci-dessous (Figure 3) à titre d'information et pour une meilleure compréhension ultérieure de l'analyse.

Régions naturelles du Grand Est		2020	2022	2024
Regroupement Ouest	Le massif des Ardennes (A1)	3 - 23	3 - 23	3 - 23
	L'arc de la Champagne humide (C2)	12 - 129	12 - 129	12 - 128
	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais (L1)	12 - 130	12 - 130	10 - 100
	La Woëvre (L2)	1 - 10	1 - 10	1 - 10
	Total Ouest	28 - 292	28 - 292	26 - 261
Regroupement Est	Le plateau lorrain oriental (L3)	10 - 94	10 - 101	10 - 100
	Les collines sous-vosgiennes (R1)	2 - 20	2 - 20	2 - 20
	La plaine d'Alsace (R2)	7 - 67	7 - 67	7 - 67
	Les Vosges gréseuses (V1)	2 - 21	2 - 21	2 - 21
	Les Vosges cristallines (V2)	5 - 51	5 - 53	5 - 53
	Total Est	26 - 253	26 - 262	26 - 261
Total Grand Est		54 - 545	54 - 554	52 - 522

Figure 3. Nombre de mailles (chiffre de gauche) et nombre de points (chiffre de droite) prospectés dans les différentes régions naturelles en 2020, 2022 et 2024



Le Pic cendré



A l'échelle du Grand Est, le nombre de mailles et le nombre de points occupés par le Pic cendré apparaissent en baisse. Cette diminution constatée n'est cependant pas significative pour le moment. Ces tendances devront être confirmées dans le futur, lorsque le jeu de données sera davantage étoffé.

Une année 2024 avec moins de points d'écoute de Pics cendrés

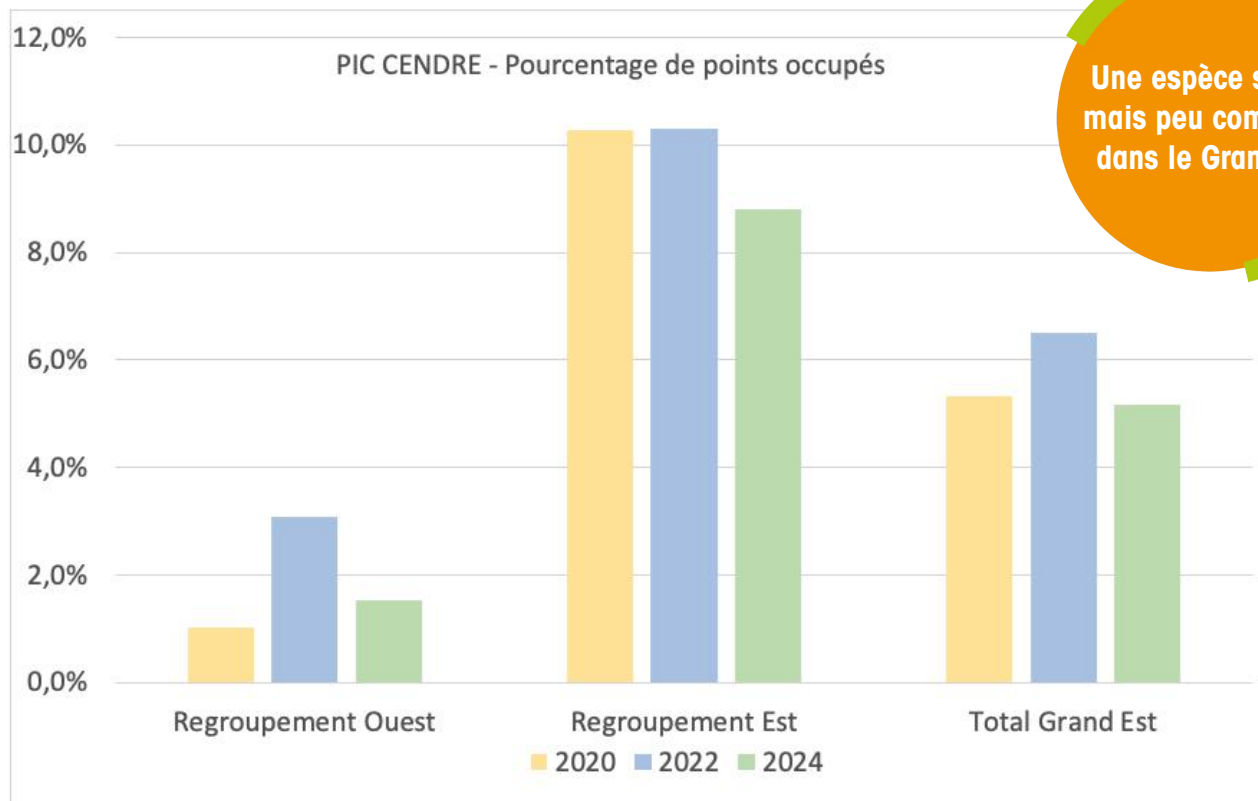
L'espèce a été contactée sur 27 des 522 points échantillonnés, ce qui représente un taux de présence de 5,2%. Il est proche de celui de 2020 (5,3%), mais plus faible que celui de 2022 (6,5%). 2024 est l'année la plus faible en terme de pourcentage de points de présence. La différence entre 2020 et 2024 est toutefois minime (2 points ; 0,1%).

Dans le regroupement Est, le taux de points fréquentés varie de 4,5% à 13,2% selon la région naturelle, et dans le regroupement Ouest de 0% à 3%. Aucune tendance statistique significative n'est calculable pour le moment en raison du jeu de données trop restreint (Figures 4 et 5).

En 2024, lorsque l'espèce est présente dans une maille, elle n'est notée que sur un point dans la majorité des cas (9 mailles ; 56,4%). 2 points ont été occupés dans 4 mailles (25,0%), 3 points dans 2 mailles (12,5%) et 4 points, le maximum, dans une maille (6,3%) située sur le plateau lorrain oriental (L3) (Figure 6).

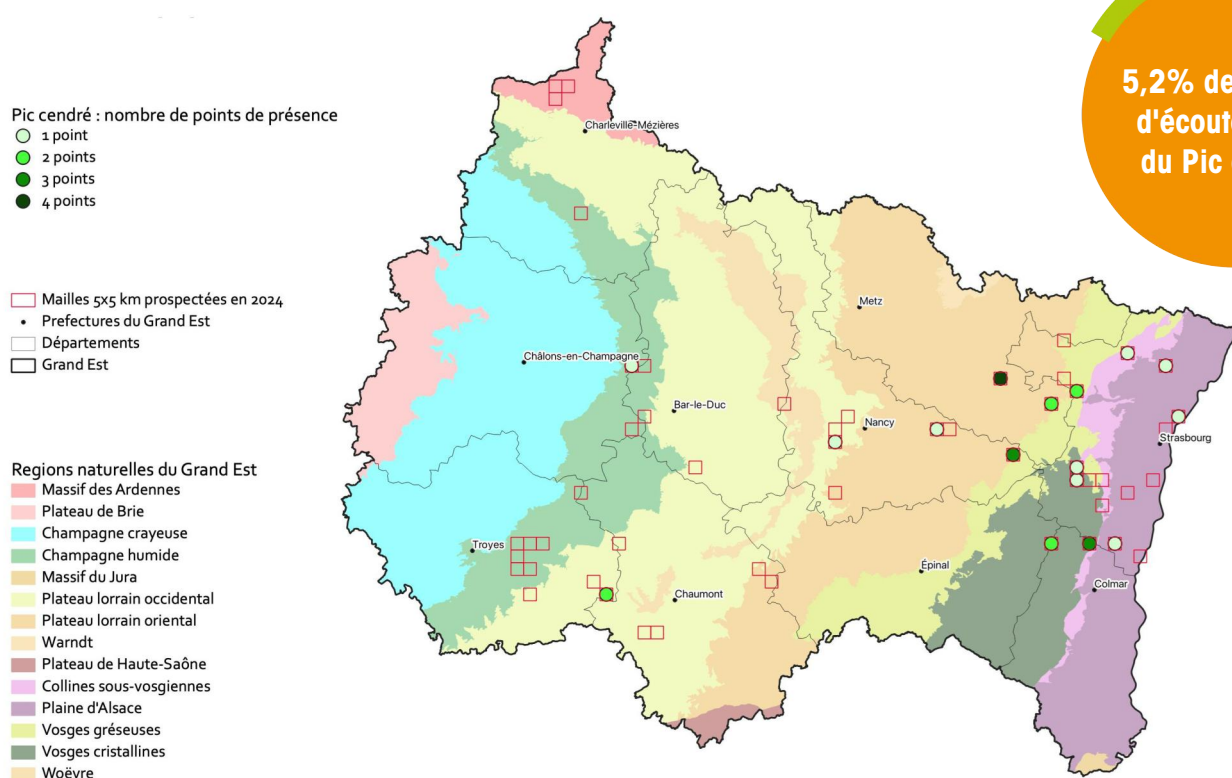
	Régions naturelles du Grand Est	2020		2022		2024		Tendance 2020-2024
Regroupement Ouest	Le massif des Ardennes (A1)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	Pas de tendance significative
	L'arc de la Champagne humide (C2)	1	0,8%	4	3,1%	1	0,8%	Pas de tendance significative
	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais (L1)	2	1,5%	4	3,1%	3	3,0%	Pas de tendance significative
	La Woëvre (L2)	0	0,0%	1	10,0%	0	0,0%	Pas de tendance significative
	Total Ouest	3	1,0%	9	3,1%	4	1,5%	Pas de tendance significative
Regroupement Est	Le plateau lorrain oriental (L3)	14	14,9%	21	20,8%	10	10,0%	Pas de tendance significative
	Les collines sous-vosgiennes (R1)	3	15,0%	1	5,0%	1	5,0%	Pas de tendance significative
	La plaine d'Alsace (R2)	4	6,0%	2	3,0%	3	4,5%	Pas de tendance significative
	Les Vosges gréseuses (V1)	2	9,5%	2	9,5%	2	9,5%	Pas de tendance significative
	Les Vosges cristallines (V2)	3	5,9%	1	1,9%	7	13,2%	Pas de tendance significative
	Total Est	26	10,3%	27	10,3%	23	8,8%	Pas de tendance significative
	Total Grand Est	29	5,3%	36	6,5%	27	5,2%	Pas de tendance significative

Figure 4 : Nombre de points occupés par le Pic cendré, pourcentage de points de présence et tendance entre 2020 et 2024



Une espèce stable
mais peu commune
dans le Grand Est

Figure 5 : Pourcentage de points occupés par le Pic cendré en 2024 dans le Grand Est et dans les regroupements "Ouest" et "Est"



5,2% des points
d'écoute avec
du Pic cendré



Figure 6. Répartition et abondance des territoires du Pic cendré sur l'échantillonnage de mailles 5x5km dans le Grand Est en 2024



Le Pic mar



A l'échelle du Grand Est, le nombre de points d'écoute occupés par le Pic mar est remarquablement stable. C'est l'espèce la plus notée, présente dans 1/3 des points d'écoutes. On note néanmoins que la partie Ouest du territoire voit ce nombre augmenter (25.7% en 2020 à 36% en 2024). Il est largement réparti dans l'ensemble des régions naturelles étudiées.

Des points d'écoute en augmentation dans l'ouest de la région pour le Pic mar

L'espèce a été contactée sur 170 des 522 points échantillonnés, ce qui représente un taux de présence de 32,6%. Ce pourcentage est légèrement supérieur de celui de 2022 (31,8%), qui lui-même était un peu plus élevé qu'en 2020 (29,5%) (Figures 7 et 8). Cette légère augmentation n'est toutefois pas significative.

La population du regroupement Ouest connaît une augmentation significative, passant de 75 points fréquentés en 2020 à 94 en 2024. Dans cet ensemble, une augmentation est observée dans 3 zones biogéographiques sur 4 : l'arc de la Champagne humide (C2), la Woèvre (L2) et le plateau lorrain occidental et les reliefs pré-ardennais (L1), mais cette croissance n'est toutefois significative que pour cette dernière région naturelle (Figure 7).

A l'inverse du regroupement Ouest, une baisse, non significative, est observée dans le regroupement Est, le taux de points fréquentés passant de 34,0% en 2020 à 29,1% en 2024. Une des 5 régions naturelles qui composent ce regroupement, la plaine d'Alsace (R2), voit sa population de Pic mar diminuer significativement. L'espèce, plus ou moins fluctuante dans les autres secteurs peut être considérée stable.

Le Pic mar est une espèce commune dans les milieux favorables. Si l'espèce est présente, elle est contactée en moyenne sur 3,5 points de la maille, avec un maximum de 9 points de présence sur 2 mailles du sud de la Champagne humide, dans des boisements particulièrement favorables (Figure 9).

	Régions naturelles du Grand Est	2020	2022	2024	Tendance 2020-2024
Regrou- pement Ouest	Le massif des Ardennes (A1)	5 21,7%	5 21,7%	2 8,7%	Pas de tendance significative
	L'arc de la Champagne humide (C2)	42 32,6%	50 38,8%	52 40,6%	Pas de tendance significative
	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais (L1)	25 19,2%	31 23,8%	34 34,0%	Augmentation (p-valeur = 0,012)
	La Woèvre (L2)	3 30,0%	5 50,0%	6 60,0%	Pas de tendance significative
	Total Ouest	75 25,7%	91 31,2%	94 36,0%	Augmentation (p-valeur = 0,008)
Regrou- pement Est	Le plateau lorrain oriental (L3)	40 42,6%	33 32,7%	38 38,0%	Pas de tendance significative
	Les collines sous-vosgiennes (R1)	4 20,0%	10 50,0%	6 30,0%	Pas de tendance significative
	La plaine d'Alsace (R2)	31 46,3%	28 41,8%	19 28,4%	Diminution (p-valeur = 0,034)
	Les Vosges gréseuses (V1)	2 9,5%	1 4,8%	1 4,8%	Pas de tendance significative
	Les Vosges cristallines (V2)	9 17,6%	13 24,5%	12 22,6%	Pas de tendance significative
	Total Est	86 34,0%	85 32,4%	76 29,1%	Pas de tendance significative
	Total Grand Est	161 29,5%	176 31,8%	170 32,6%	Pas de tendance significative

Figure 7. Nombre de points occupés par le Pic mar, pourcentage de points de présence et tendance entre 2020 et 2024

Le Pic mar
en baisse
dans les points
d'écoute
de la plaine
d'Alsace

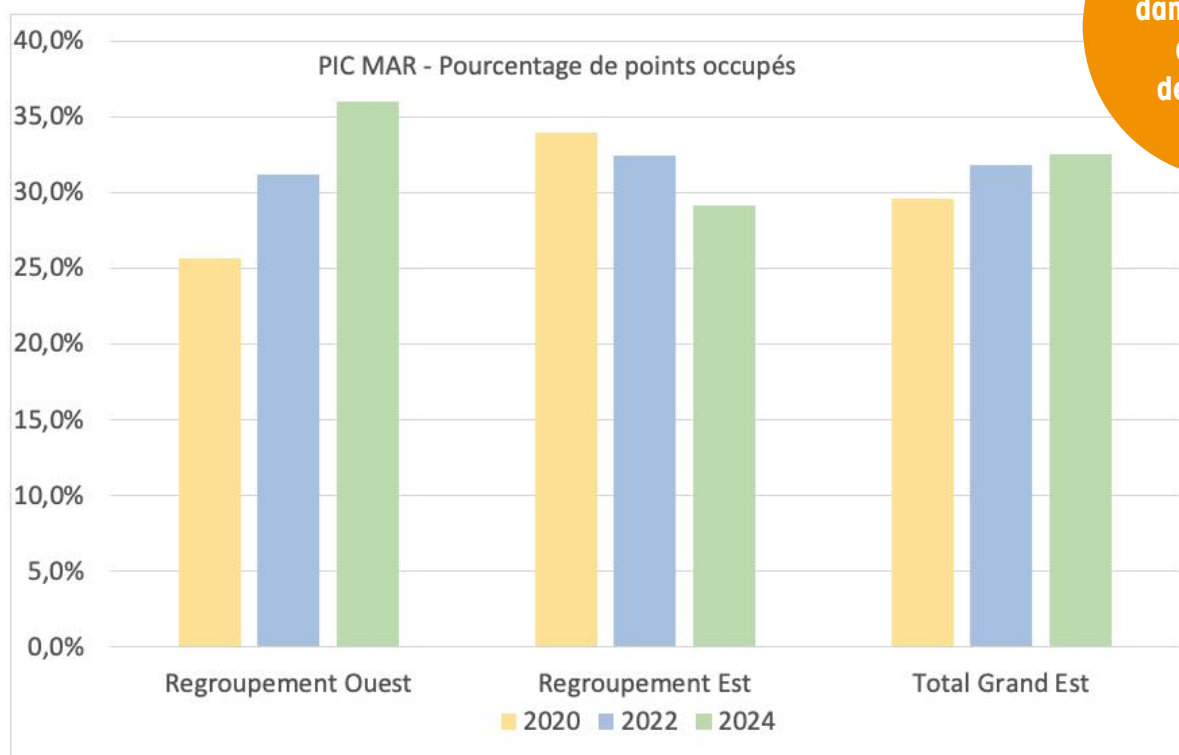


Figure 8. Pourcentage de points occupés par le Pic mar en 2024 dans le Grand Est et dans les regroupements "Ouest" et "Est"

L'espèce est
en augmentation
dans les points
d'écoute de l'Ouest
de la Région

Pic mar : nombre de points de présence

- 1 à 3 points
- 4 à 6 points
- 7 à 9 points

Mailles 5x5 km prospectées en 2024
• Prefectures du Grand Est
□ Départements
□ Grand Est

Regions naturelles du Grand Est

- Massif des Ardennes
- Plateau de Brie
- Champagne crayeuse
- Champagne humide
- Massif du Jura
- Plateau lorrain occidental
- Plateau lorrain oriental
- Warndt
- Plateau de Haute-Saône
- Collines sous-vosgiennes
- Plaine d'Alsace
- Vosges gréseuses
- Vosges cristallines
- Woëvre

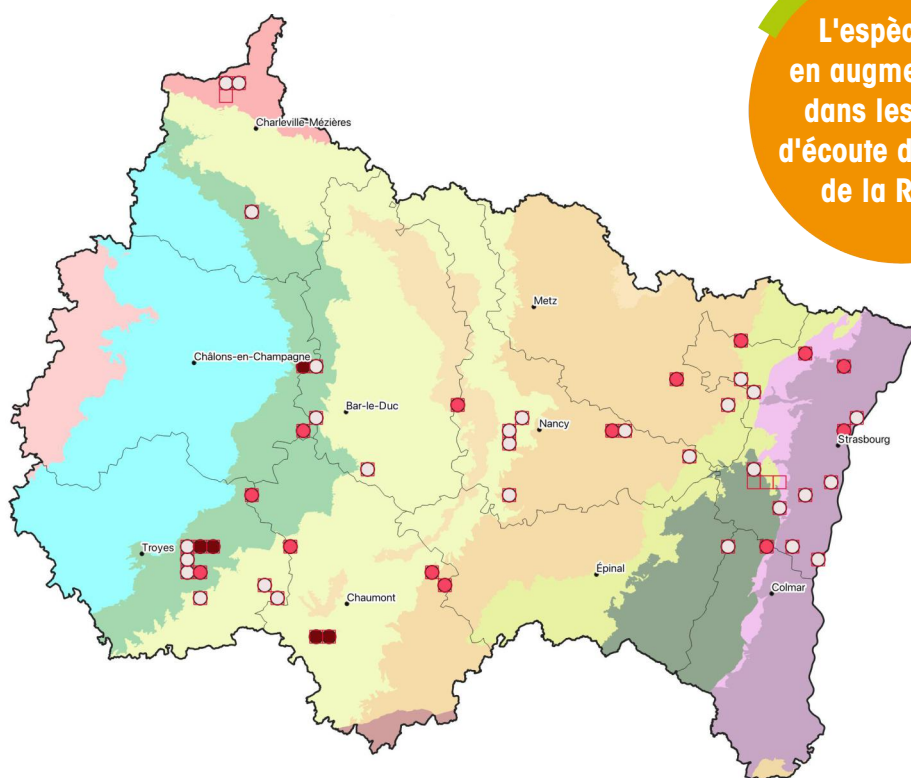
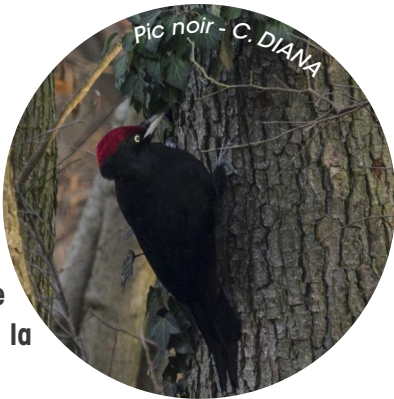


Figure 9. Répartition et abondance des territoires du Pic mar sur l'échantillon de maille 5x5 km dans le Grand Est en 2024



Le Pic noir



Dans le Grand Est, le Pic noir est présent sur environ les 1/5 des points d'écoute suivis et ce chiffre est en augmentation significative depuis le lancement du suivi. Cette croissance est surtout visible dans l'ouest de la Région.

De plus en plus de points d'écoute avec des Pics noirs dans le Grand Est

L'espèce a été contactée sur 101 des 522 points échantillonnés, ce qui représente un taux de présence de 19,3%. Ce pourcentage est un peu plus élevé qu'en 2022 (17,8%) et nettement plus grand qu'en 2020 (13,8%). Le nombre de points fréquentés a augmenté de près de 40% entre 2020 et 2024. Cette croissance est significative.

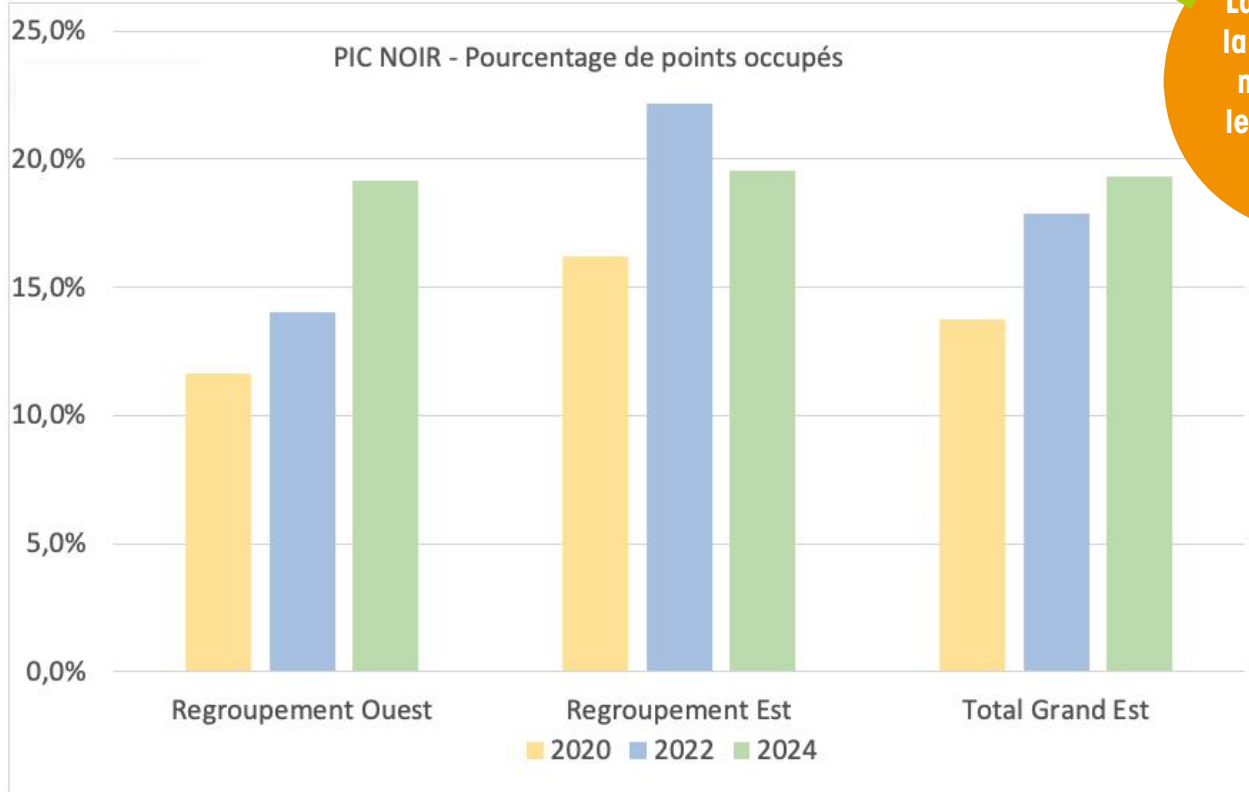
Le nombre de points de présence est en augmentation significative dans le regroupement Ouest, passant de 34 points fréquentés en 2020 à 50 en 2024. Dans ce secteur, une tendance positive significative est observée dans l'arc de la Champagne humide (C2) et le plateau lorrain occidental et les reliefs pré-ardennais (L1) qui doublent leurs nombre de points occupés. Inversement, un déclin significatif est observé dans la Woèvre qui passe de 6 points en 2020 à 0 en 2024, mais cette diminution ne suffit pas à contrebalancer la dynamique positive constatée ailleurs (Figure 10).

Si l'augmentation est nette dans le regroupement Ouest, ce n'est pas le cas dans le regroupement Est, les chiffres de 2024 se situant entre 2020 et 2022. Le graphique (Figure 11) suggère une augmentation possible mais aucune tendance significative n'est décelable dans cet entité. Il en est de même des 5 régions naturelles qui la composent.

Le Pic noir est bien réparti dans les milieux favorables du Grand Est. Il est détecté en moyenne sur 2,7 points dans les mailles où il est présent, avec des maximums de 6 et 7 points dans le sud de la Champagne humide (C2) et les Vosges cristallines (V2) (Figure 12).

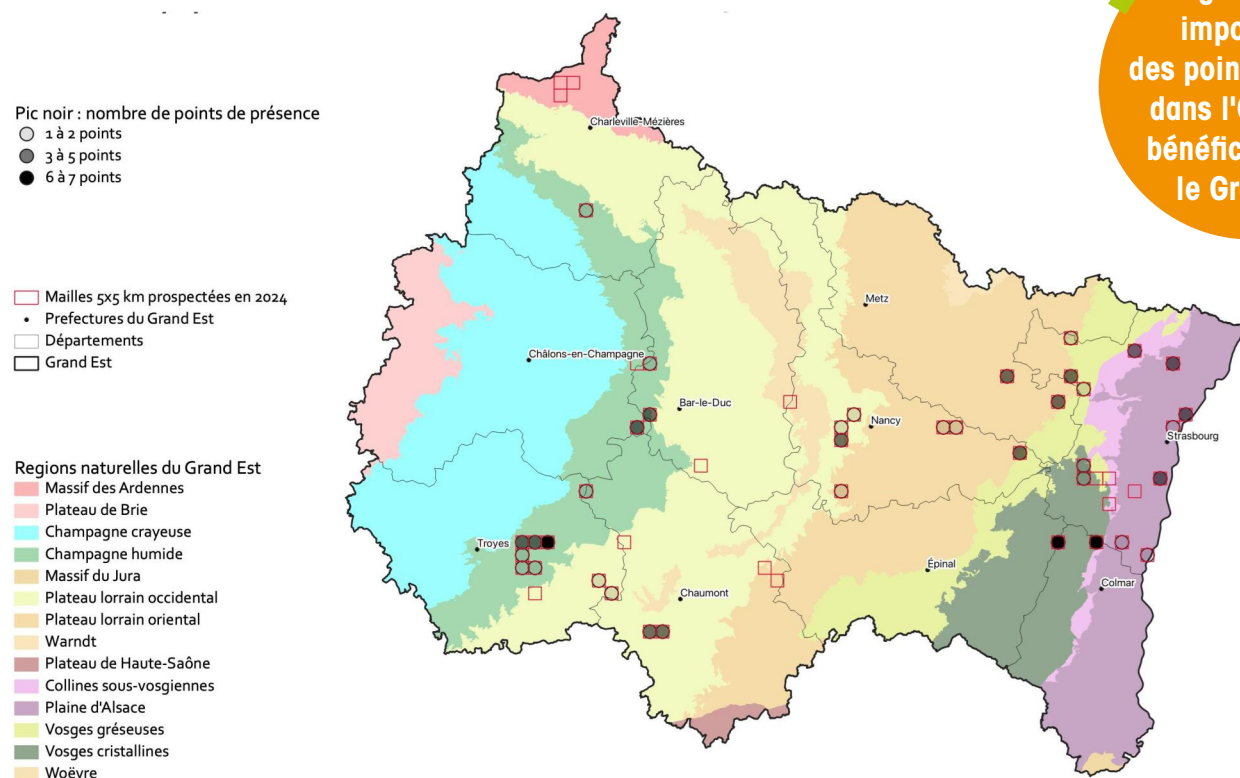
	Régions naturelles du Grand Est	2020		2022		2024		Tendance 2020-2024
Regrou- pement Ouest	Le massif des Ardennes (A1)	4	17,4%	2	8,7%	0	0,0%	Pas de tendance significative
	L'arc de la Champagne humide (C2)	16	12,4%	17	13,2%	32	25,0%	Augmentation (p-valeur = 0,008)
	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais (L1)	8	6,2%	21	16,2%	18	18,0%	Augmentation (p-valeur = 0,007)
	La Woèvre (L2)	6	60,0%	1	10,0%	0	0,0%	Diminution (p-valeur = 0,014)
	Total Ouest	34	11,6%	41	14,0%	50	19,2%	Augmentation (p-valeur = 0,014)
Regrou- pement Est	Le plateau lorrain oriental (L3)	14	14,9%	16	15,8%	17	17,0%	Pas de tendance significative
	Les collines sous-vosgiennes (R1)	6	30,0%	6	30,0%	4	20,0%	Pas de tendance significative
	La plaine d'Alsace (R2)	8	11,9%	11	16,4%	15	22,4%	Pas de tendance significative
	Les Vosges gréseuses (V1)	4	19,0%	2	9,5%	1	4,8%	Pas de tendance significative
	Les Vosges cristallines (V2)	9	17,6%	23	43,4%	14	26,4%	Pas de tendance significative
	Total Est	41	16,2%	58	22,1%	51	19,5%	Pas de tendance significative
	Total Grand Est	75	13,8%	99	17,9%	101	19,3%	Augmentation (p-valeur = 0,016)

Figure 10 : Nombre de points occupés par le Pic noir, pourcentage de points de présence et tendance entre 2020 et 2024



La Woèvre est la seule région naturelle où le Pic noir est en déclin

Figure 11 : Pourcentage de points occupés par le Pic noir en 2024 dans le Grand Est et dans les regroupements "Ouest" et "Est"



Augmentation importante des points d'écoute dans l'Ouest qui bénéficie à tous le Grand Est



Figure 12 : Répartition et abondance des territoires du Pic noir sur l'échantillon de mailles 5x5 km dans le Grand Est en 2024



Des tendances restant à confirmer pour une échelle plus large (mailles)

Les évolutions significatives des populations de Pics que nous venons d'analyser se concentrent sur des échelles fines, celle des points d'écoute. Une analyse préalable a également été réalisée sur la présence ou l'absence des espèces au niveau des mailles échantillonnées dans le cadre de ce suivi. Cette approche mérite qu'on s'y attarde car elle traduit de manière assez directe la réalité de la présence ou de l'absence de certaines espèces sur le territoire du Grand Est.

L'analyse des données de présence/absence des trois espèces de pics depuis 2020 n'indique aucune tendance significative. Toutefois, chaque espèce présente une distribution qui lui est propre et des évolutions potentielles qu'il conviendra de confirmer lors des prochaines actualisations de cet indicateur dans le cadre de l'Observatoire.

Pic cendré : A l'échelle des mailles, l'espèce la moins fréquente des trois sur le territoire

En 2024, le Pic cendré a été détecté dans 16 mailles, soit 30,8% des mailles prospectées. Ce taux d'occupation était de 35,2% en 2020 et de 37,0% en 2022. 2024 est donc l'année la plus faible concernant le nombre de mailles occupées. Cette **tendance à la baisse** n'est toutefois pas statistiquement significative et demande à être confirmée dans le futur (Figure 13).

On peut toutefois noter que depuis le lancement du programme, sur les 55 mailles sélectionnées, le Pic cendré n'a plus été retrouvé sur 26 d'entre elles, soit sur près d'un carré sur deux, alors que sa présence avait été confirmée au cours des 10 années précédant le début de l'observatoire. Ce constat va dans le sens d'une **régression probable de l'espèce**.

L'espèce est davantage présente dans la moitié Est de la Région que sur la moitié Ouest : le taux d'occupation des mailles varie de 40 à 80% dans les régions naturelles du regroupement Est, alors qu'il ne dépasse pas 20% dans les régions naturelles du regroupement Ouest.

Régions naturelles du Grand Est		2020		2022		2024	
Regrou- pement Ouest	Le massif des Ardennes (A1)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	L'arc de la Champagne humide (C2)	1	8,3%	3	25,0%	1	8,3%
	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais (L1)	2	16,7%	3	25,0%	2	20,0%
	La Woëvre (L2)	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%
	Total Ouest	3	10,7%	7	25,0%	3	11,5%
Regrou- pement Est	Le plateau lorrain oriental (L3)	8	80,0%	7	70,0%	4	40,0%
	Les collines sous-vosgiennes (R1)	1	50,0%	1	50,0%	1	50,0%
	La plaine d'Alsace (R2)	3	42,9%	2	28,6%	3	42,9%
	Les Vosges gréseuses (V1)	2	100,0%	2	100,0%	1	50,0%
	Les Vosges cristallines (V2)	2	40,0%	1	20,0%	4	80,0%
Total Est		16	61,5%	13	50,0%	13	50,0%
Total Grand Est		19	35,2%	20	37,0%	16	30,8%

Figure 13. Nombre et pourcentage de mailles occupées par le Pic cendré

Pic mar : Une espèce présente dans la quasi-totalité des mailles, et stable dans le temps

En 2024, sur les 52 mailles inventoriées, la Pic mar était présent sur 48 d'entre elles, ce qui représente un taux d'occupation de 92,3%. Ce taux s'élevait à 92,6% en 2020 et 85,2% en 2022 (Figure 14). Les chiffres de 2024 diffèrent donc peu de 2022 et sont très proches de 2020. Aucune tendance statistique significative n'est apparue, confirmant la **stabilité du nombre de carrés fréquentés**.

Le Pic mar est **largement répandu dans l'ensemble du périmètre étudié**. A l'Ouest de la Région, il a été trouvé en 2024 dans 25 carrés sur 26, et 23 sur 26 à l'Est. L'espèce a ainsi été recensée au moins deux années sur les trois dans 94,5% des 55 carrés sélectionnées pour le suivi, ce qui en fait l'espèce la plus facilement détectable lorsqu'elle est présente.

	Régions naturelles du Grand Est	2020		2022		2024	
Regrou- pement Ouest	Le massif des Ardennes (A1)	3	100,0%	2	66,7%	2	66,7%
	L'arc de la Champagne humide (C2)	12	100,0%	10	83,3%	12	100,0%
	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais (L1)	10	83,3%	11	91,7%	10	100,0%
	La Woëvre (L2)	1	100,0%	1	100,0%	1	100,0%
	Total Ouest	26	92,9%	24	85,7%	25	96,2%
Regrou- pement Est	Le plateau lorrain oriental (L3)	10	100,0%	10	100,0%	10	100,0%
	Les collines sous-vosgiennes (R1)	2	100,0%	2	100,0%	1	50,0%
	La plaine d'Alsace (R2)	7	100,0%	6	85,7%	7	100,0%
	Les Vosges gréseuses (V1)	1	50,0%	1	50,0%	1	50,0%
	Les Vosges cristallines (V2)	4	80,0%	3	60,0%	4	80,0%
	Total Est	24	92,3%	22	84,6%	23	88,5%
	Total Grand Est	50	92,6%	46	85,2%	48	92,3%

Figure 14. Nombre et pourcentage de mailles occupées par le Pic mar

Pic noir : Une espèce relativement commune dans les mailles suivies

En 2024, le Pic noir a été noté dans 38 mailles, soit 73,1% des 52 mailles prospectées. Ce taux d'occupation était de 74,1% en 2020 et de 79,6% en 2022. Les résultats de 2024 sont donc retombés à un niveau proche de 2020. Ces différences ne sont toutefois pas significatives et on peut conclure à **une certaine stabilité** (Figure 15).

Il faut noter qu'à l'Ouest, **l'espèce n'a plus été retrouvée dans le massif des Ardennes (A1) et la Woëvre (L2)**. Ces deux entités ne regroupent toutefois que 4 carrés. Cette apparente diminution n'entraîne cependant pas d'effet significatif sur la Région. Le Pic noir semble moins facilement détectable que le Pic mar, sans doute en raison de ses densités plus faibles et de son domaine vital beaucoup plus étendu, rendant les rencontres plus aléatoires.

	Régions naturelles du Grand Est	2020		2022		2024	
Regrou- pement Ouest	Le massif des Ardennes (A1)	2	66,7%	2	66,7%	0	0,0%
	L'arc de la Champagne humide (C2)	10	83,3%	6	50,0%	11	91,7%
	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais (L1)	6	50,0%	11	91,7%	7	70,0%
	La Woëvre (L2)	1	100,0%	1	100,0%	0	0,0%
	Total Ouest	19	67,9%	20	71,4%	18	69,2%
Regrou- pement Est	Le plateau lorrain oriental (L3)	9	90,0%	7	70,0%	8	80,0%
	Les collines sous-vosgiennes (R1)	2	100,0%	2	100,0%	1	50,0%
	La plaine d'Alsace (R2)	4	57,1%	7	100,0%	6	85,7%
	Les Vosges gréseuses (V1)	2	100,0%	2	100,0%	1	50,0%
	Les Vosges cristallines (V2)	4	80,0%	5	100,0%	4	80,0%
	Total Est	21	80,8%	23	88,5%	20	76,9%
	Total Grand Est	40	74,1%	43	79,6%	38	73,1%

Figure 15. Nombre et pourcentage de mailles occupées par le Pic noir



Limites d'utilisation

Après trois années de suivi réparties sur cinq ans, les premières tendances significatives apparaissent pour le Pic mar et le Pic noir. Ce n'est pas encore le cas pour le Pic cendré dont le volume de données est plus faible que pour les deux autres pics. Les relevés futurs permettront certainement d'affiner les tendances observées et d'en dégager de nouvelles, notamment pour le Pic cendré.

Agir en Région

Pour le Pic cendré, et plus généralement pour toutes les espèces cibles de l'indicateur, mettre en place des mesures de conservation concrètes tout en conservant et en favorisant l'ensemble des trames forestières et leur diversité :

- Diversifier les structures forestières et les essences locales ;
- Reculer l'âge de récolte des arbres ;
- Développer une trame d'îlots de vieillissement ou de sénescence ;
- Préserver les vieux arbres et les arbres sénescents ;
- Conserver les arbres à cavités ;
- Conserver des arbres morts sur pied et à terre ;
- Privilégier une exploitation forestière irrégulière, en taillis sous futaie, en conservant de gros arbres et une diversité structurale ;
- Laisser sur place les résidus de coupe (branchage) et les souches pour augmenter le volume de bois mort ;
- Favoriser les clairières intra-forestières ;
- Éviter les plantations équiennes et les coupes rases ;
- Éviter l'exploitation en futaie régulière ;
- Éviter l'exploitation forestière en période de reproduction (mars à juin)
- Éviter le tracé de nouvelles voies carrossables et chemins dans les secteurs fréquentés par les pics.

POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche méthodologique de construction de l'indicateur « Évolution des populations de Pic cendré, Pic noir et Pic mar dans le Grand Est »

BIBLIOGRAPHIE

FONTAINE B., MOUSSY C., CHIFFARD CARRICABURU J., DUPUIS J., COROLLEUR E., SCHMALTZ L., LORILLIERE R., LOIS G., GAUDARD C. (2020). Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp

SORDELLO R. (2012). Synthèse bibliographique sur les traits de vie du Pic cendré (*Picus canus* Gmelin, 1788) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 12 pages.

CITATION RECOMMANDÉE

ODONAT Grand Est (coord.). 2024. Évolution de la population de Pic cendré, Pic mar et Pic noir dans le Grand Est. Observatoire Grand Est de la Biodiversité. 16p.



COLLECTE DES DONNÉES

LPO ALSACE, LPO CHAMPAGNE-ARDENNE, RENARD, CPIE SUD-CHAMPAGNE, LPO GRAND EST, LOANA, CPIE MEUSE, ASSOCIATION NATURE DU NOGENTAIS

COMITÉ DE RELECTURE

Yves MULLER (LPO ALSACE), Aymeric MIONNET (LPO CHAMPAGNE-ARDENNE), Emilio ROJAS et Anaïs GSELL-EPAÏLLY (ODONAT Grand Est)

ÉLABORATION

Rédaction : Eric BUCHEL (LPO Alsace)
Photo : LPO Alsace
Cartographie : LPO Alsace
Analyse statistique : Emilio ROJAS (ODONAT Grand Est)
Coordination et mise en page : Anaïs GSELL-EPAÏLLY, Emilio ROJAS et Carole SIRLIN (ODONAT Grand Est)

